

(N^o 93.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 31 MARS 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la requête du sieur *Théophile Boucher*, cultiva- teur à **Brugelette, Province de **Hainaut**.**

(Voir le N^o 196, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le Sieur Théophile Boucher, né à Saint-Vaast (France), en 1807, est venu s'établir en Belgique en 1832.

Il y épousa la même année une Belge, dont il a quatre enfants, et s'est établi à Brugelette (Hainaut) au domicile de sa femme. Il y exerce la profession de cultivateur et marchand de chevaux, et il y vit d'une manière honorable.

Les avis des autorités sont très-favorables à sa demande en Naturalisation ordinaire, qui a été prise en considération à la Chambre des Représentants, par 42 suffrages contre 6.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.